



COCORICO

Informations municipales N° 33

DECEMBRE 2009

Proverbe :

La terre nous fait attendre ses présents à chaque saison, mais on recueille à chaque instant les fruits de l'amitié. Démophile

Dictons

*les 12 premiers jours de janvier indiquent le temps qu'il fera les 12 mois de l'année.

*Mieux vaut un loup dans le troupeau qu'un mois de février beau.

Le soleil de mars donne des rhumes tenaces.

L'hiver n'est pas un bâtard, quand il ne vient pas tôt, il vient tard.

Bon trimestre à tous !

MANIFESTATIONS :

Janvier :

17 : assemblée Truite Poulonne

30 : concert du groupement des trois vallées à Joux

30 : assemblée générale de l'Association des Familles

Février :

6 : concours de belote de l'école publique

13 : concours de belote et vente de boudins de l'USP

14 : Repas des propriétaires Chasse en Pey

20 : Sainte Barbe des pompiers

Mars :

6 : Repas des propriétaires Chasse communale

27 : Repas dansant du Réveil de la Montagne

Le mot du Maire

Une année s'achève !

Allez, on repart pour un an de plus. Débuter une année a toujours quelque chose d'un peu émouvant. On veut oublier les mauvais côtés de l'année qui vient de passer en essayant de ne conserver que les bons souvenirs. Regardons devant nous avec encore plus d'optimisme et d'espérance. J'exprime beaucoup de souhaits pour vous et les vôtres :

Vœux de santé : tout l'argent du monde ne peut l'acheter

Vœux de rêves : qu'ils se réalisent

Vœux de courage : acceptons les choses que l'on ne peut changer

Vœux de rencontre : amour, amitié comblent la solitude

Vœux pour la famille : des liens solides d'une famille unie

Vœux de succès : dans vos projets

Vœux de paix : des cœurs libres de haine et de rancœur

Vœux de reconnaissance : réjouissons-nous d'être là chaque jour

Vœux d'amour : Pas de méchanceté et moins de guerre

Vœux de chance : ne jamais manquer de l'essentiel

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous dire « Bonne et heureuse année » et que ces vœux deviennent réalité.

Vous êtes tous invités aux vœux de la municipalité qui se dérouleront à la salle des fêtes le samedi 9 janvier à 18 heures. Suivra le verre de l'amitié.



La mairie sera fermée le samedi 26 décembre 2009, le samedi 2 janvier, le vendredi 8 janvier et le samedi 9 janvier 2010.





INFORMATIONS



Compte-rendu du conseil du 2 .10.2009

Présents : 12

Absents excusés : Simonet René
Piégay Gilles

Délibérations :

- * Autorisation à Mme le Maire de solliciter l'engagement des travaux de maillage entre le Suchet et le Bourg. 12 voix sur 12
- * Délibération de soutien aux agriculteurs de la Haute Azergues. 12 voix sur 12
- * Délibération contre la privatisation de la Poste. 12 voix sur 12

Questions diverses :

- La commission « EAU » fait part du choix de l'entreprise pour les travaux de maillage : c'est l'entreprise Sade qui a été choisie pour un montant de 53.123 €
- Voirie : T.Scampa fait le compte-rendu de la visite de la commission sur le terrain : la liste des travaux envisagés pour 2010 va être communiquée à la Communauté de Communes. Les travaux 2009 sont terminés.
- Le Raid Bleu passera sur la commune le week-end de la Toussaint avec une journée plus intense le samedi 31 octobre.
- Inauguration de la restauration et de l'agrandissement de l'Ecole Publique le vendredi 23 octobre à 18 heures.
- Demande pour un stationnement taxi : réponse précisant que la commune est déjà desservie, mais que nous demeurons à l'écoute.
- Chauffage de l'église : T.Scampa sollicite un rendez-vous avec l'entreprise. La chaudière sera examinée par la société responsable de l'entretien des chaudières de la commune.
- L'Association Cyclo-Camping fait une demande pour un passage en 2010. J.Pinto s'occupe de ce dossier et prend les renseignements nécessaires.
- Le conseil est d'accord pour la mise en place d'enceintes neuves dans la salle municipale rénovée.
- Suite à la visite des services vétérinaires, P.Lathuillère ne fera plus que les cantines de Poule et de Chénelette.

Actuellement il prépare 810 repas par semaine et s'il devait continuer, il faudrait faire d'importants travaux. Il préfère ne préparer que 400 repas et rester tel qu'il est.

- M.Jarrige expose un avenant au contrat SDEI pour l'installation d'un SIG (informations rajoutées au cadastre sur tout le réseau) : en attente ! Demander à la Cté de Communes où en est la mise à jour du SIG Cadastre.
 - Présentation du projet Col des Echarmeaux : rencontre avec l'architecte le 8 .10.09.
 - Rappel du concours de soupes le 9.10.09
 - du concert le 16.10.09
- du repas des Mains Vertes le 17.10.09

Prochain conseil le 6 novembre 2009 à 20h30

Compte-rendu du conseil du 6 novembre 2009

Absents excusés : P.Hoffmann

G.Piégay
T.Scampa

Approbation du compte-rendu du conseil d'octobre

Secrétaire : Sabrina Boubred

Délibération :

Vote de l'ATESAT 2010 pour une somme de 335.86€

Questions diverses :

* Trois devis de pare-ballons ont été présentés : c'est l'entreprise INSTALLSPORT qui a été retenue. Cette dernière propose en plus, la vérification de tous les jeux gratuitement.

* Le TELETHON se déroulera le vendredi 4 décembre : lâcher de pigeons, goûter, tirage et repas avec animations à la salle des fêtes.

♦ Courrier de Madame Soubrier qui se plaint du bruit de la salle municipale : une recommandation sera faite lors de la location de cette dernière et un panneau sera affiché rappelant les contraintes d'utilisation de cette dernière.

♦ Le véhicule Nissan est très rouillé en fond de caisse : il est convenu de faire faire le nécessaire par l'entreprise Augay (Devis 2171€)





* Un groupe de travail (J.Pinto, H.Sapin et J.P. Deconinck) travaille au dossier accessibilité voirie qui doit être rendu à la Communauté de Communes pour le 4 décembre, cette dernière doit étudier et envoyer les dossiers pour le 23 décembre 2009.

* Compte-rendu du rallye touristique du 9 août par J.Pinto : moins de participants, date à revoir

* Chèques cadeaux de fin d'année pour le personnel re-conduits.

* Passage du CYCLO CAMPING les 14 et 15 mai 2010 : occupation du camping, population invitée à un diaporama (plus d'infos dans le Cocorico)

* Suite à la réunion de l'Office du Tourisme, celui-ci demande de lister le matériel de chaque Comité des Fêtes et de chaque mairie afin de pouvoir organiser des prêts pour les manifestations.

* Des anti -pince doigts vont être posés en classe maternelle.

* Courrier des riverains des Monneries du Bas : vitesse excessive, passage de gros camions sur une route très étroite, mauvais état de la chaussée;

Un panneau « chaussée rétrécie » sera posé ; les travaux de rénovation de la chaussée seront mis au programme de 2011.

* M et Mme Balandras avise le conseil qu'ils quittent leur logement. Il leur est rappelé que la dédite se fait trois mois à l'avance

* Compte-rendu du concert du 9 octobre : à renouveler car de grande qualité : l'association a versé la somme de 35€91 au profit de Solidarité Poulonne.

* Le contrat avec Mme Giroud architecte est accepté pour tous les documents, les plans, les appels d'offre, le service de légalité et le suivi des travaux prévus pour début 2010. (4438€)

* Le délégué à la Défense, J.P.Deconinck informe le conseil du forum des métiers de l'armée qui se déroulera à Villefranche les 13 et 14 novembre : l'information a été transmise aux jeunes de 17.18.19 et 20 ans avec transport si nécessaire.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 11 décembre à 18h30

Compte-rendu du conseil municipal du 11.12.09

Présents : 13

excusée : Sabrina Boubred

Délibérations :

*Recrutement de trois agents recenseurs : Mmes Biessy, Rude et M Troncy Jean-Marc. 150€ leur seront attribués en plus des 1,71€ par habitant et 1,13€ par logement. (13 voix sur 13)

*Acceptation de l'aide juridique du centre de gestion pour une cotisation annuelle de 746€ (13 voix sur 13)

Questions diverses :

Réponse favorable à la demande de l'USP pour implantation de cages sur la plate-forme vers le tennis (responsable Henri Sapin)

Assurances GROUPAMA renégociées : bâtiments, véhicules et responsabilités. L'assurance « auto mission » a été souscrite pour une somme de 300€.

La demande de Monsieur Payet pour transformer sa construction en bois provisoire en habitat définitif a été refusée.

M et Mme Bel recherchent un terrain constructible de 3000m2 afin d'y construire une maison d'habitation ossature bois avec deux chambres d'hôtes et deux maisons pour des personnes âgées ne voulant pas être trop isolées.

Lettre de l'avocat conseil de M et Mme Terrance pour les problèmes de captages demandant si la commune pense amener l'eau potable au Mâcle ! Le schéma directeur pour les années à venir porte sur l'aménagement des captages ce qui est prioritaire.

Programme des tournées pour les colis à nos anciens. La distribution se fera le week end avant Noël.

Les différentes commissions (eaux, bâtiments, tourisme, signalétique) se réuniront courant janvier afin de commencer à préparer le budget.

Sauf obligation, il n'y aura pas de conseil en janvier. Le prochain sera le 5 février 2010.



Col des Écharmeaux – Où en sommes-nous ?

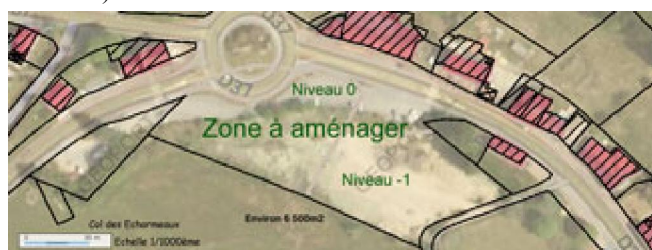
La valorisation du Col des Echarmeaux, « vitrine » de notre commune.

Ce projet est essentiel à notre développement économique et touristique car si les Echarmeaux sont très connus, notre commune ne bénéficie pas de la même notoriété. La position du col en balcon exposé au sud offre une vue dégagée panoramique sur la Haute Vallée d'Azergues.



L'ambiance du lieu doit être orientée « tourisme ».

Nous disposons d'un site d'environ 6500 m² au Col des Echarmeaux, idéalement situé face à la vallée et présentant deux niveaux (Niveau 0 en bordure de la D337 et niveau -1 en contrebas).



Ce projet important, notamment en regard des finances communales, comporte deux lots. Le première tranche de travaux étant le niveau 0 (plateforme principale), cette partie étant la plus visible lorsqu'on accède au site. L'étude est conduite sur le projet global. Ce n'est qu'une fois ce dernier arrêté que le lancement de la première tranche peut être effectué.

Les premiers choix sont arrêtés

- Pas de stationnement PL ou Car. Ces derniers sont dirigés vers l'emplacement ombragé de l'ancien virage, sis un peu plus bas sur la D337 au droit de la propriété Molette.
- Stationnement des camionnettes hors gabarit et des camping-cars au niveau -1
- Un arrêt bus/car qui sert de point de dépôt aux cars de tourisme / scolaire / etc.
- Un espace motos
- Un parking capable de recevoir environ 60 à 80 VL dont au moins 2 places pour handicapés (il a été compté environ 50 VL les week-ends d'affluence). Les besoins de l'Auberge des Echarmeaux et de l'Auberge des Tilleuls sont inclus dans le nombre de places proposé. Les besoins de l'Hôtel des Nations sont traités par le parking privé de ce dernier.
- Conserver un espace suffisant pour recevoir des animations (marché gourmand, chapiteau d'information ponctuelle, etc.). Voir pour ce faire la partie adossée au parking privé de l'hôtel.
- Une zone « détente » avec tables de pique-nique, jeux pour enfants et accueil cyclotouristes (point d'eau potable et toilettes).
- Traiter le stockage temporaire des ordures ménagères de manière esthétique (y compris avec ajout d'un conteneur « verre » et prévoir des poubelles pour les visiteurs.

- Séparation physique des espaces privés et communaux (parking privé de l'Hôtel des Nations/aménagements du col).
- Mise en place de barres de gabarit aux entrées situées au niveau 0 et au bas de la rampe d'accès VL.

- Possibilité de gagner du terrain au niveau 0 par un comblement partiel vers le Sud.

Public attendu

- VL de passage qui souhaitent faire une halte et éventuellement déjeuner ou dîner
- Les randonneurs GR7, Chemin de Compostelle, etc.)
- Les cyclotouristes
- Les touristes de passage ou en séjour à proximité
- Les motards car le Col des Echarmeaux est un point de halte et de passage traditionnel
- Les clients des auberges (touristes, artisans, etc.)

Le projet



Au niveau 0 : Parking, arrêt bus, zone d'information et d'animation



Au niveau -1 : Parking, accueil cyclotouristes et camping-cars, zone de détente



Le dossier du niveau 0 (lot 1) est en cours de rédaction (plans, partie technique et partie administrative).



Le début des travaux est programmé pour le 1er trimestre 2010.

Durant cette première tranche, la continuité de service du parking (pour les commerçants et visiteurs) est assurée par la mise en place d'un parking provisoire au niveau -1 qui reste opérationnel jusqu'à l'achèvement de la seconde tranche. La seconde tranche est quant à elle prévue pour 2010 (mise à niveau des études, recherche des financements, etc.) et 2011 (réalisation).

Maison de l'emploi et de la formation

La maison de l'emploi et de la formation en Pays Beaujolais s'attache à développer une action concrète au bénéfice des demandeurs d'emploi, des salariés, des créateurs d'entreprises, des étudiants.

Afin d'éviter les longs déplacements, 2 antennes expérimentales de « la cyber base emploi » proposent le programme suivant :

Le mardi

*de 9h30 à 12h30 : atelier d'initiation

*de 13h30 à 16h30 ; accès libre

Ces antennes sont installées à Beaujeu et à Lamure sur Azergues.

Les jours d'ouverture, des animateurs sont à votre disposition afin de répondre à vos demandes.

Pour plus de renseignements : Tél 04.74.02.88.90



Mission locale avenir jeunes :

Permanences : Lamure sur Azergues à la salle des associations

Le vendredi après-midi de 14h à 17h

Rendez-vous au 04.74.02.91.50

Dates : Les vendredis 8 et 22 janvier

5 et 26 février

12 et 26 mars

9 et 30 avril

7 et 28 mai

4 et 25 juin



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES :

N° AM	Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Date du 1 ^{er} agrément	Date du renouvellement
16.0187	Déal	Marie-Thérèse	La Collonge	04.74.03.62.84	19.04.1965.	18.09.2007
16.0745	Debise	Evelyne	Le bourg	04.74.03.74.50	19.12.1994	20.12.2006
53.0094	Dos Santos	Marie Adeline	Le bourg	04.26.74.22.09	18.01.2008	18.01.2008
16.0087	Geoffray	Madeleine	Plaisance	04.74.03.73.88	20.05.1980.	7.04.2008
16.0096	Jonard	Martine	Le bourg	04.74.03.73.81	06.07.1992	23.05.2008
16.0948	Labrosse	Bernadette	La Germolière	04.74.03.74.44	28.05.1996	15.05.2006
15.0746	Longefay	Fabienne	Ratignier	04.74.03.68.62	11.05.2009	11.05.2009
53.0049	Patay	Sophie	Le Perron	06.08.90.93.84	3.07.2001	3.07.2006
53.0101	Sanlaville	Martine	Chansaye	04.74.03.62.49	5.09.2006	5.09.2006
13.3042	Saugey	Fabienne	Le bourg	04.74.03.15.49	22.10.2009	22.10.2009

Internet haut débit – Où en sommes-nous ?

Nous avons déjà abordé ce projet dans l'article « [Internet très haut débit](#) ».

Le projet « Les Autoroutes Rhodaniennes de l'Information » est placé sous la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre du Département du Rhône et de l'EPARI.

Le concessionnaire est Numéricable.



C'est donc en amont, lors des études liées à ce projet, que la commune est intervenue en la personne de son représentant à l'EPARI (Michel JARRIGE).



L'avant dernière phase de ce projet vise à permettre l'accès à Internet haut débit aux habitations situées en zone d'ombre (qui ne peuvent accéder à Internet via un fournisseur d'accès standard, comme Orange, Free, etc.). Sont concernés, Croix des Trèves, Lafont, Chanrion, Longefay, Nuizière du bas, Pey et Ratignier.

Le raccordement de Bois Maty est en cours d'étude de faisabilité.

• Ainsi, plus de 200 poteaux et plusieurs kilomètres de câble sont en cours d'installation. La fin de cette phase est prévue avant Noël.

La dernière phase du projet, c'est à dire le passage du réseau câblé en 100 Mégabits est programmée pour la fin du 1er trimestre 2010.

*Protéger un environnement de qualité

*Valoriser le patrimoine local

*Assurer la cohérence du développement avec les techniques limitrophes

*Renforcer l'organisation, du territoire

Information & Signalisation – Où en sommes-nous ?

Où est le village ?

Que trouve-t-on dans le village ?

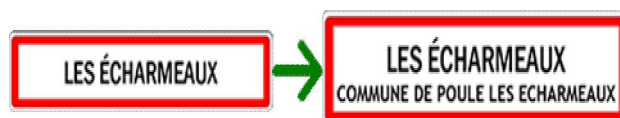
Comment se repérer, se diriger ?

L'objectif du projet « Information & Signalisation » est d'apporter des réponses à ces trois questions.

Où est le village ?

Ce premier volet du projet vise à identifier clairement notre territoire, à indiquer aux visiteurs de passage comment se rendre au village, en les y incitant par une information périphérique complémentaire (commerces, étang, etc.).

De nombreux lieux-dits ne sont aujourd'hui pas identifiés comme appartenant à la commune de Poule Les Echarmeaux (Les Echarmeaux, Chansaye, Lafont, Pey, etc.) et sont parfois plus connus que notre village.



La mise en place depuis quelques mois de l'interdiction aux PL de traverser notre cœur de village participe à cette signalisation périphérique.



• Ce premier volet est en cours de traitement et s'imbrique avec le projet « Col des Echarmeaux ». Il implique également des partenaires extérieurs (Département, DDE, etc.) dont nous ne maîtrisons ni les délais, ni les budgets.

Que trouve-t-on dans le village ?



Ce second volet vise, tout d'abord, à établir l'**inventaire de notre vie administrative, économique et sociale** ; puis à **déterminer pour chacune des catégories identifiées, comment informer.**

Les catégories sont constituées d'éléments de même nature et présentant les mêmes besoins, par exemple, les commerçants, les artisans, les sites d'accueil touristiques, les bâtiments communaux, les zones de loisir, etc.

SCOT 'schéma de cohérence territoriale'

Lors du récent comité syndical du Scot Beaujolais, les élus membres ont approuvé le projet du Scot. Cette approbation représente l'aboutissement de plus de 4 ans de travail.

Le périmètre du Scot Beaujolais, constitué d'un seul tenant et sans enclave, a été fixé par arrêté au Préfet du Rhône le 7 mars 2003. Le Scot du Beaujolais couvre un territoire de 137 communes regroupées dans 12 communautés de communes et une communauté d'agglomération. Ce territoire est composé d'une grande variété de paysages : vignobles, bocages, région industrielle ou résidentielle Il est structuré par l'agglomération de Villefranche sur Saône et d'un réseau important de villes secondaires situées dans les vallées et le long des axes de communication. Plus de 200 000 habitants se répartissent sur 1500 km².

La délibération du 1^{er} juillet 2004 assigne le Scot Beaujolais les objectifs suivants :

*Contribuer au développement harmonieux du territoire entre les secteurs urbains et ruraux

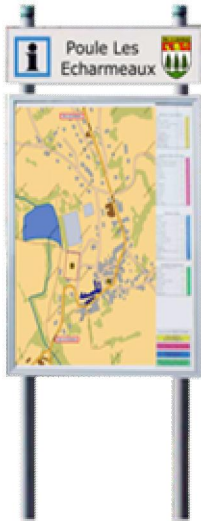
*Favoriser le développement économique et touristique

*Améliorer la diversité de l'habitat



Dans ce cadre, nous travaillons avec l'OCM des 3 vallées qui conduit un plan d'action pour une signalisation globale et harmonieuse des petites entreprises.

- Ce second volet doit être traité au premier trimestre 2010.



Comment se repérer, se diriger ?

Ce troisième volet comprend deux points.



Pour apporter une réponse à ces deux points, nous installons au sein du bourg un Relais Information Service (RIS) double face.

Comment repérer les hameaux et comment s'y rendre ?

Il est impossible de flécher à partir du bourg en direction de tous nos hameaux qui sont plus d'une cin-

quantaine et souvent très éloignés de ce dernier. Les hameaux seront positionnés sur une carte de la commune, placée au verso du RIS.



En complément, il convient d'effectuer une mise à jour de la signalisation de proximité des différents hameaux.

- b) Comment repérer les bâtiments publics, les commerces, les artisans, le camping, l'étang, etc. et comment s'y rendre ?

Pour répondre à ces questions, un plan détaillé du bourg, placé au recto du RIS, permet aux visiteurs d'être guidés.



Une signalisation de proximité facilite, en complément, ce guidage.

Par ailleurs, une réglementation récente impose aux communes de nommer leurs rues, places, impasses. En effet le développement démographique que nous connaissons fait qu'il y a de plus en plus de personnes qui habitent « Le Bourg » à Poule Les Echarmeaux.



- Ce troisième volet est en cours d'étude technique, notamment au niveau de la cartographie. L'évaluation de l'état de la signalisation de proximité des hameaux a débuté.

Garder l'équilibre ?

Vous avez plus de 55 ans, vous souhaitez garder votre autonomie le plus longtemps possible,

Les ateliers GYM s'adressent à vous.

Au cours de ces ateliers, vous apprendrez :

- A conserver l'équilibre
- A aller au sol sans angoisse
- A vous relever en toute sécurité.....

Si nous pouvions constituer un groupe de 8 à 10 personnes, l'atelier pourrait être organisé sur la commune et nous pourrions démarrer au printemps !

Pour tous renseignements tel : **04.74.04.73.87 à Vivre en haut beaujolais**

ALZHEIMER :

L'antenne de Villefranche Beaujolais Val de Saône propose aux accompagnants d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie approchée

Un groupe de soutien pour les familles et les proches

Objectifs :

Se rencontrer

Exprimer ses difficultés

Partager ses expériences

Aider à mieux comprendre les conséquences de la maladie

Diverses formes d'aides

Etc ..

Madame Dutang Defontaine est l'animatrice

Les rencontres ont lieu le premier jeudi du mois de 14h30 à 16h30

Renseignements au 06.07.09.00.96 à l'antenne locale le lundi de 17h30 à 19h et les mercredis et vendredis de 11h30 à 13h





Déneigement :

La fin de l'année a été agréable. Mais la neige viendra ! Quelques rappels : Le déneigement est toujours assuré par Messieurs Simonet, Trichard et les deux employés communaux.. Penser à garer vos voitures de façon à ce qu'elles ne gênent pas le passage des tracteurs (sinon il n'y aura pas de déneigement). La neige bouchera vos entrées ! il faut bien la pousser quelque part. Les déneigeurs partent très tôt mais toutes les voies (plus de 80 km) ne peuvent être déneigées au même moment. Il n'y a pas de mystère ! Il faut être équipé de bons pneus ! pour nous consoler des inconvénients admirons les magnifiques paysages pensons au plaisir des enfants et pensons que cette neige alimente aussi nos nappes phréatiques !

Poubelles :



Une nouveauté : vous pouvez mettre tous les papiers dans les bennes prévues à cet effet : courrier, enveloppes, papiers de pub..... (pour une raison de place, éviter de les froisser)

Nous allons regrouper les conteneurs dans certains lieux de la commune et ceci dès le début de l'année si le temps le permet. Les dalles en béton sont coulées, il reste les entourages en bois à installer.. Ces entourages sont fournis par la Communauté de Communes. Ces travaux sont réalisés afin d'éviter le ramassage en marche arrière (ce qui est interdit), rassembler les bacs afin d'éviter des kilomètres par le camion pour un conteneur parfois

Voici les changements :

La Germolière : seront regroupés les Ygaux et les Fougères

En Pey, à Chansaye, à Lafont et à la Palmerie, des dalles ont aussi été coulées et seront habillées de bois.

A Pierre Longue , nous pensions attendre que les travaux d'assainissement soient faits mais comme ils tardent, une dalle a été coulée de façon à ne pas gêner les travaux futurs.

A la Gare, les conteneurs sont changés de place : ils ne seront plus au bord de la route (pas très décoratifs !) mais de l'autre côté du pont, ils serviront également aux habitants du Crozet.

Voilà quelques changements dans les habitudes. Nous comptons sur les usagers pour respecter la propreté des lieux et le tri.

Un rappel : Il est interdit de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des ordures, des emballages, des déchets, des déjections, des matériaux, des liquides insalubres, des épaves de véhicules ou tout autres objets usagés.



Festival de rencontres de calligraphie contemporaine.

Les 24 et 25 juillet 2010, à Lamure sur Azergues aura lieu pour la première fois en région Rhône Alpes des rencontres de professionnels calligraphes au travers d'exposition, de démonstration, de stages. Ces travaux sont réalisés avec des calames, des plumes d'oie, des plumes métal, des caquettes, du balsa, des canettes sur la terre. Le parchemin, le papier, le bois, le papyrus, le verre, le textile, les murs et sur tout ce qui supporte l'encre et la peinture. Pour sensibiliser le public à la calligraphie, des stages de découverte sont proposés dans les différents villages de la Communauté de Communes :

*L'alphabet Caroling : 16 janvier à Poule les Echarmeaux

*L'alphabet Onciale : 6 février à Chambost-Allières

* L'alphabet gothique cursif : 13 mars à Clavysolles

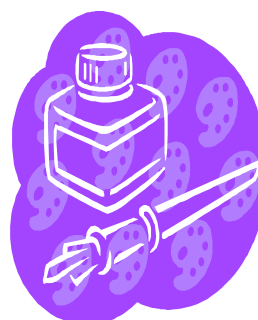
*Tissage d'écriture : 24 avril à St Bonnet le Troncy

* Création de seaux et initiales : 29 mai à Grandris

*L'alphabet secret : 12 juin à St Nizier d'Azergues

*L'art postal : le 3 juillet à Chénollet

Pour les inscriptions : Christiane Millet 04.74.03.07.76



Monoxyde de carbone et ramonage :



Ça n'arrive pas qu'aux autres !!!

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel qui intoxique chaque année 5000 personnes dont environ 90 décèdent.

Tous les appareils qui fonctionnent avec énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz, le fuel, l'éthanol ..

Il peut s'agir :

*d'appareils de chauffage, de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage

*d'une cuisinière

*d'un appareil de chauffage d'appoint

*de poêles ou de convecteurs

*de moteurs de groupes électrogènes

*de cheminées et d'inserts

La prudence la plus élémentaire est de faire ramoner, au moins une fois par an, les conduits et les cheminées. A faire par des professionnels qui vous fourniront facture ou attestation. Ces papiers vous seront demandés par votre assurance en cas d'incendie.

RECENSEMENT :

Il se déroulera du 20 janvier au 20 février 2010

La commune est partagée en trois secteurs. Il y a donc trois agents recenseurs : Mesdames Anne-Laure Biessy, Sylvie Rude et Monsieur Jean-Marc Troncy.

Ce recensement se déroule en deux temps : distribution des feuilles à remplir et recueil de ces documents. Les agents recenseurs ayant eu des formations pourront vous venir en aide si vous le désirez. Ils se présenteront chez vous avec leur carte munie d'une photo. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil.

En 2005, nous étions 956 habitants ! Ce nouveau recensement nous montrera l'évolution de la population dans notre village. Nous comptons sur vous et vous remercions par avance.



D.I.C.R.I.M.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



La Loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la Sécurité Civile, la protection de la forêt contre l'incendie et la prévention des risques majeurs instaurent le droit de la population à l'information sur les risques majeurs auxquels elle est soumise.

Le Maire est tenu d'informer ses administrés sur les risques majeurs auxquels est soumis le territoire de la commune.

La Commune de Poule Les Echarmeaux a donc réalisé son DICRIM

L'ensemble des dispositions réglementaires concernant le DICRIM est aujourd'hui codifié au Code de l'Environnement (CE), articles R125-9 à R125-14. Elles sont complétées par le décret n°2005-233 du 14 mars 2005 relatif à l'établissement des repères de crues et par le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde.

Un risque majeur se caractérise par deux éléments : une faible fréquence et une forte gravité.

Quatre types de risques ont été identifiés à Poule Les Echarmeaux :

- le risque de mouvement de terrain,
- le risque de transport des matières dangereuses (voies routières, canalisations de gaz),
- le risque d'inondation,
- le risque de tempête et chute de neige.

A ceux-ci, en se basant sur les événements survenus dans un passé récent, d'autres phénomènes ont été ajoutés par la Municipalité, tels que les événements météorologiques exceptionnels, les feux de végétation ou de forêt, la pandémie grippale.

- le risque de mouvement de terrain,
- le risque de transport des matières dangereuses (voies routières, canalisations de gaz),
- le risque d'inondation,
- le risque de tempête et chute de neige.

Chacun de ces risques a été évalué et étudié selon les caractéristiques propres à notre commune.

Le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) et le DICRIM sont consultables en mairie.

Ces documents sont aussi directement consultables en ligne :

<http://www.poulelesecharmeaux>.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Les Mains Vertes

Encore une année d'écoulée ! Nos massifs ont été magnifiques, très colorés. Nous referons de même manière l'année prochaine en gardant des fleurs qui demandent peu d'entretien.

Comme nous vous l'avions déjà précisé, nous avons arrêté le concours de coinche car trop peu de participants. Par contre, le repas dansant a été très apprécié (même s'il s'est achevé trop tôt à notre regret) Les habitants des hameaux éloignés ont été ravis de faire notre connaissance (association et ses membres) Nous ne les oublions pas. Nous ferons cette manifestation tous les deux ans pour ne pas trop solliciter la population.

Prévisions 2010 :

Récompenses pour les maisons fleuries au cours des vœux de la municipalité ; nous comptons sur votre présence

Commandes de fleurs ; le bon sera dans la prochain bulletin communal

Vente de plançons sur un week-end
Plantation des fleurs de la commune pour laquelle nous avons besoin de bénévoles ainsi que pour l'arrosage et le nettoyage. Nous sollicitons l'aide des personnes qui pourraient nous consacrer un peu de leur temps

Achat de 11 jardinières en bois pour mettre vers la pharmacie (achat réalisé avec le bénéfice du repas dansant)



Aide à Domicile de Haute Azergues

A votre service depuis 1976,

une équipe de professionnels et de bénévoles à proximité de chez vous.

Vous êtes convalescent, ou simplement débordé par les tâches ménagères ?

Après une étude de vos besoins et un devis personnalisé, une intervenante se rendra à votre domicile pour effectuer les tâches suivantes :

Ménage, repassage, aide aux repas, accompagnements

Nous acceptons les CESU, et nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50 %.

Pour tous renseignements, le bureau est ouvert tous les matins, du lundi au samedi, rue centrale, à Lamure/Azergues. Téléphone : 04.74.02.04.50



RMP

C'est avec grand plaisir que comme chaque année le RMP a accueilli son public lors du traditionnel concert de la Sainte Cécile le 28 novembre dernier.

Ce concert s'est suivi par un banquet jovial pour tous les musiciens du RMP. Le RMP s'est également produit à Lyon cette année lors du semi marathon de Lyon le 20 septembre dernier.

Le programme de l'hiver est chargé puisque les musiciens Poulons se produiront lors de nombreuses fêtes des classes dans les villages voisins. Nous pourrons également cette année les écouter se produire en concert le 30 janvier prochain à Joux au côté de l'Écho de la Montagne de Grandris.

Cette année le RMP organise un repas dansant à la salle des fêtes de Poule le 27 mars 2010. Les places seront en vente en début 2010 auprès de tous les musiciens du RMP.

Tous les musiciens Poulons souhaitent à tous les lecteurs du Cocorico de bonnes fêtes de fin d'année 2009 !!!

ASSOCIATION DES FAMILLES

ACTIVITES :

Nous voici arrivés en fin d'année 2009, un dernier trimestre très productif pour l'Association des familles puisqu'il s'agit début septembre de mettre en route les modules « Théâtre » et « Piscine » qui se déroulent ensuite tout au long de l'année scolaire. Les inscriptions ont eu lieu lors du 1^{er} « forum » des Associations organisé par le Comité des Fêtes le 12 septembre dernier, rencontre qui a permis aux familles de récolter des informations sur les différentes activités, culturelles et sportives, proposées par les Associations du village et d'y inscrire leurs enfants. Nous avons, nous, apprécié cette nouvelle formule pour la gestion de nos inscriptions et remercions nos adhérents d'y avoir participé.

Cette année, les enfants sont un peu moins de 40, accompagnés de 5 adultes, à monter tous les mercredis dans le car qui les conduit à la piscine municipale de Belleville.

Quant à l'activité « Théâtre », elle rassemble en tout 27 personnes, 17 jeunes inscrits au cours du lundi de 17h45 à 18h45 et 10 adultes pour le cours de 19h00 à 20h00.

Ces activités ont donc, comme chaque année, remporté beaucoup de succès.

MANIFESTATIONS :

Pour financer toutes ces activités, nous devons organiser des manifestations à but lucratif tout au long de l'année.

La brocante qui a eu lieu le 13 septembre dernier dans les rues du village s'est déroulée sous un temps agréable et les visiteurs et exposants avaient plutôt l'air content.

Quant au concours de belote, initialement prévu le 08 novembre dernier, nous avons décidé de l'annuler, compte tenu de la démobilisation générale dont je vous faisais part dans le dernier cocorico. Je tenais tout de même à demander aux quelques

personnes qui se sont présentées à la salle ce jour-là, de bien vouloir nous excuser. Nous n'avons effectivement pas pensé à faire paraître ce changement de programme dans le journal.

ASSEMBLEE GENERALE :

**Samedi 30 janvier 2010
A 18h30 à la salle Municipale.**

Le 30 janvier prochain à 18h30 aura lieu l'Assemblée Générale de l'Association. C'est un rendez-vous important, notez-le dès à présent.

Lors de l'AG, nous faisons le bilan de l'année écoulée et parlons des projets pour l'année à venir. Nous aurons aussi, cette année, à élire de nouveaux membres pour le Conseil d'Administration car nous avons 5 personnes démissionnaires au sein du bureau. Il y aura donc 5 postes à pourvoir, à savoir, les postes de Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier et Trésorier adjoint. Je tenais à vous en faire part dès à présent car si nous ne trouvons pas aujourd'hui une équipe dynamique pour prendre notre relève, c'est l'avenir de l'Association qui est en péril : l'équipe en place, pour des raisons personnelles et professionnelles, ne peut pas continuer. Il faut donc réagir. Si les activités de l'Association vous semblent, comme à nous, importantes voire même indispensables, et que vous avez un peu de temps à consacrer à l'Association, n'hésitez pas à vous faire connaître (nous resterons bien évidemment en soutien le temps que la nouvelle équipe trouve ses marques). Il serait vraiment dommage de ne pas reconduire les modules « Piscine » et « Théâtre » la saison prochaine. Nous vous donnons donc rendez-vous le 30 janvier prochain pour l'Assemblée Générale. Venez et montrez nous que l'avenir de l'Association vous tient à coeur.



ECOLE SAINT MARTIN

Les élèves de l'école Saint-Martin terminent ce trimestre par leur traditionnel spectacle de Noël, préparé avec soin, où l'on pouvait les voir évoluer sur des musiques de Mika ou de country celtique. Les plus grands ont créé et interprété une pièce de théâtre intitulée : « Les intrépides mousquetaires du Roi Soleil » Les petits de maternelle ont joué en dansant les lutins qui s'amusez puis tous les enfants ont chanté Noël avant de recevoir leurs petits goûters préparés par notre Père Noël maison !!



2009 s'achève à peine que nous pensons déjà à la suivante avec 2 importants projets :

La classe des plus jeunes commencera l'année par un spectacle de contes à Claveisolles, entourée de nos 3 autres écoles partenaires, le Lundi 18 janvier.

La classe de cycle III partira début avril en American Village à Azé.

Les enfants vivront à l'heure américaine durant une semaine. Ils seront encadrés par de jeunes enseignants américains. Toutes les activités scolaires, sportives et culturelles se dérouleront en anglais, y compris les jeux en veillée : let's go and have fun !!



A noter la prochaine soirée dansante sur le thème des années 80/90 organisée par l'association des parents d'élèves SAMEDI 5 JUIN.



École Publique

04 74 03 70 66

Au printemps dernier, l'école a déposé un dossier de candidature pour faire partie des Écoles Numériques Rurales. Notre dossier a été validé et l'école va donc disposer d'un équipement informatique très sophistiqué : TBI (tableau blanc interactif) relié à un ordinateur très performant et à un vidéo projecteur, classe mobile constituée de 12 portables destinés aux élèves + 1 portable enseignant, le tout avec un accès permanent à Internet. Nous disposons déjà d'une partie du matériel et le reste sera livré en janvier. Nos élèves vont enfin pouvoir se former aux nouvelles technologies en bénéficiant de conditions exceptionnelles.

Au mois d'octobre, les élèves de CM ont reçu une formation pour devenir des cyclistes responsables grâce à l'intervention de la Gendarmerie Nationale, dans le cadre de la prévention routière. La plupart des élèves de CM2 ont obtenu le « permis cycliste ».

Sur le plan pédagogique, cette année, nous donnons la priorité à la compréhension orale et écrite de la langue française en développant un projet autour du vocabulaire. Dans le cadre du Réseau Rural d'Écoles, toutes les classes des écoles du canton de Lamure sur Azergues vont travailler à l'élaboration de calendriers perpétuels ayant pour objectif de faire découvrir de nouveaux mots aux élèves qui devront rédiger les définitions et réaliser des illustrations pour chacun des mots.

Pour les classes de maternelle, ce travail pourra être présenté sous la forme d'imagiers. Ces productions seront ensuite échangées entre les différentes classes du Réseau, permettant à chacun d'enrichir son vocabulaire.

Le numéro 14 de notre journal scolaire « L'école à la une » sera publié au mois de janvier. Les bénéfices de sa vente serviront à financer l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Parallèlement, nos élèves sont accueillis tous les quinze jours à la bibliothèque municipale par des bénévoles de l'association que nous remercions.

La semaine avant les vacances de Noël sera marquée par des temps forts :

Arbre de Noël de la commune, le 17 décembre, avec un spectacle, goûter et ... visite du Père Noël !
Le club des Genêts d'Or se joindra à nous.

Repas de Noël du restaurant scolaire, servi par M. Lathuillère, le 18 décembre, auquel participe une grande partie des élèves de l'école.

Côté administratif : le premier conseil d'école de l'année s'est tenu début novembre, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignants.

Nous rappelons que notre école participe à une action de recyclage des cartouches d'impression jets d'encre, ne les jetez plus à la poubelle, leur valorisation permettra à l'école de financer des projets pédagogiques !

Bonnes fêtes de fin d'année !

Les enseignants.